

Public concerné

Toute personne s'engageant dans une démarche de validation des acquis de l'expérience du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire en Puériculture

Prérequis

- Expérience dans le soin et l'accompagnement des enfants
- Recevabilité du livret 1

Durée formation

3,5 jours (24H)

Lieux

Inter-établissement : Colmar
Nous consulter pour nos autres sites de formation

Tarifs

Inter-établissement :
1 200€ par participant
(repas en sus 8,50€ / participant)

Délais d'accès

Variable et inférieur à 2 mois

Modalités d'accès

Signature de la convention de formation

Intervenant

Cadre de santé

Contact

03 89 21 22 55
institut-formation.continue
@diaconat-mulhouse.fr

Référent handicap
03 89 21 22 50

VAE Auxiliaire de Puériculture : Accompagnement 24H (livret 2)

Objectifs

- Accompagner le candidat au DEAP par la VAE dans la rédaction du livret de présentation des acquis
- Préparer le candidat à l'argumentation orale de son expérience
- Identifier les étapes et l'enjeu de la démarche VAE dans le cadre de son projet de validation du DEAP
- Repérer, analyser et valoriser ses expériences significatives en lien avec le référentiel d'activités du DEAP
- Identifier les compétences acquises à l'occasion des pratiques professionnelles d'aide et soins aux personnes, en lien avec le référentiel de compétences
- Préciser et ordonner sa pensée et ses écrits
- Développer et mettre en œuvre ses capacités d'expression écrite pour la rédaction et la présentation du dossier VAE
- Se préparer à soutenir oralement son dossier en valorisant ses compétences lors de l'entretien devant le jury

Contenu

Jour 1

Présentation générale et opérationnelle de la démarche VAE, étude du référentiel d'activités et de compétences du DEAP

Jour 2

Travail sur la rédaction du livret 2. Repérage des activités et des compétences acquises, formalisation de ces éléments, choix des situations significatives

Jour 3

Approche individualisée, en interactivité avec le groupe

Jour 4

Préparation à l'épreuve orale – Cette séance consacrée à l'oral s'appuie sur une mise en situation des stagiaires et une analyse de l'entretien

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Mises en situation (entretiens et évaluation selon les critères des jurys)
- Un travail de réflexion et de rédaction sera réalisé par chaque stagiaire entre les séances

Modalités d'évaluation

Évaluation écrite des acquis de la formation, bilan oral et questionnaire individuel de la formation.